

Ecofi Investissements décroche le Label TEEC pour son fonds Ecofi Agir pour le Climat



Le fonds **Ecofi Agir pour le Climat**, géré par Ecofi Investissements, décroche le **Label TEEC**, au terme d'un processus de labellisation piloté par Novethic.

Le Label TEEC, soutenu par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, souligne l'engagement du fonds dans la transition énergétique et écologique. Du point de vue des épargnants, il garantit la transparence et la qualité des caractéristiques environnementales de ces produits financiers, confirmées grâce à l'audit d'un tiers expert et indépendant, comme Novethic, sélectionné pour être auditeur par le Ministère.

Le Label est fondé sur une taxonomie verte précise pour la partie actions et sur le standard « Green Bond Principles » pour la partie obligataire.

Ecofi Agir pour le Climat permet d'investir dans des sociétés qui interviennent sur des thématiques durables et qui sont engagées sur la voie de la transition énergétique responsable. Fonds multi-actifs, il allie à la sélection d'entreprises qui œuvrent pour la transition écologique et énergétique, la performance financière et extra-financière (ISR) et l'investissement dans des entreprises solidaires, avec une option de partage.



« En janvier, la gamme de fonds ouverts d'Ecofi Investissements est devenue 100% ISR*. Nous avons alors décidé de demander la labellisation des fonds les plus emblématiques de notre gamme. C'est désormais chose faite pour l'un d'entre eux, et nous sommes très fiers que Novethic, après un audit rigoureux, ait accordé le Label TEEC à Ecofi Agir pour le Climat. C'est le début d'un processus de labellisation plus large » a déclaré Pierre Valentin, Président du directoire d'Ecofi Investissements.

novethic



« Forts de l'expérience d'Ecofi Investissements et du Groupe Crédit Coopératif dans l'application de filtres ISR exigeants, les gérants ont intégré la transition énergétique et écologique dans l'approche du fonds Ecofi Agir pour le Climat et ainsi construit un univers d'investissement axé sur cette thématique. Pour identifier les éco-activités qu'il finance, le fonds a démontré sa capacité de dialogue avec les entreprises présentes dans le portefeuille, dans le respect des exigences du Label TEEC » a souligné Nicolas Redon, Expert Finance Verte de Novethic.

*Hors certains fonds indexés et fonds à gestion déléguée.

EN SAVOIR PLUS

LABEL TEEC : un label qui engage pour la transition écologique et énergétique

Dans un contexte de lutte contre le dérèglement climatique et de difficultés économiques, la France doit s'engager dans la transition énergétique et écologique pour une croissance verte, durable et créatrice d'emplois. Cette transition, qui nécessite des investissements considérables dans les énergies renouvelables, le transport propre, le bâtiment durable et l'efficacité énergétique, permettra de lutter contre le dérèglement climatique, de valoriser des technologies nouvelles ou émergentes, d'améliorer la compétitivité des entreprises, de lutter contre le chômage et d'améliorer la qualité environnementale du pays.

Le Label transition énergétique et écologique pour le climat vient compléter la palette d'outils de financements prévus par la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Ce label a pour ambition de mobiliser une partie de l'épargne au bénéfice de la transition énergétique et écologique et de porter l'excellence écologique française au plan européen. Du point de vue des épargnants, il garantit la transparence et la qualité des caractéristiques environnementales de ces produits financiers, confirmées grâce à l'audit d'un tiers expert et indépendant, comme Novethic, sélectionné pour être auditeur par le Ministère.

Instrument complémentaire dans la palette d'outils d'ores et déjà prévus par la loi de transition énergétique pour la croissance verte, il poursuit trois objectifs majeurs.

1. Distinguer les acteurs financiers qui œuvrent pour la transition énergétique et écologique

Le Label permet de mettre en lumière des fonds qui non seulement ont des objectifs environnementaux clairement affichés mais qui, de plus, procèdent à une véritable mesure de l'impact environnemental de leur portefeuille d'investissements.

2. Inciter à la création de nouveaux fonds

Le Label doit inciter les gestionnaires à créer de nouveaux fonds spécialisés dans la transition énergétique et écologique et susciter la demande pour de tels produits.

3. Soutenir le développement de la part verte dans l'économie

Les fonds labellisés sont constitués majoritairement de participations dans des entreprises ou des projets bénéfiques à la transition énergétique et écologique. L'environnement et le climat étant des thématiques d'envergure mondiale, le soutien à ces entreprises et à ces projets améliore la compétitivité et l'innovation, développant l'emploi dans ces filières de pointe et d'avenir.

[En savoir plus sur les critères du Label TEEC dans le référentiel >>](#)

CONTACT PRESSE

Mathilde Salama : 01 44 88 39 35 – mathilde.salama@ecofi.fr

Ecofi Investissements est la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, membre de BPCE.

Au service de ses clients depuis 40 ans, elle a développé un savoir-faire dans les grandes classes d'actifs et gère une gamme complète et pertinente de produits et solutions d'investissement, reposant sur une gestion de conviction et une culture forte du contrôle des risques.

Ecofi Investissements figure parmi les pionniers de la finance engagée avec plus de 30 ans d'expérience dans ce domaine.

Sa capacité à rechercher des solutions innovantes adaptées aux évolutions de marché et aux contraintes et besoins de ses clients révèle une structure réactive et agile basée sur un engagement fondé sur le long terme.

Pour Ecofi Investissements, être responsable c'est s'engager auprès de ses clients à choisir les meilleurs actifs pour pérenniser la performance et préserver les intérêts des générations futures. Notre signature : **ACTIFS POUR LE FUTUR**.